

DÈS LA RENTRÉE TOUTES LES RAISONS DE REFUSER LE PACTE

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Contre l'avis unanime des organisations syndicales représentatives au Comité Social d'Administration (CSA), le ministère a imposé de façon unilatérale le Pacte en publiant les textes réglementaires au cœur de l'été (note de service publiée le 27 juillet).

Cécité et surdité mais aussi perfidie et duperie ... telle est la posture employée par le ministère pour nier le dialogue social, imposer des mesures déstructurantes pour le système éducatif et inciter coûte que coûte les personnels enseignants à signer le Pacte.

Alors que la note de service réglementaire n'était pas finalisée en juin, sur le terrain, les personnels encadrants ont dû, en urgence, réunir les équipes pédagogiques pour présenter ce nouveau dispositif avec toutes les difficultés inhérentes que porte un projet flou et non arrêté.

En cette rentrée et à l'heure ou l'administration va revenir à la charge pour « vendre » le Pacte, la CGT Éduc'action fait le point...

POURQUOI LE « PACTE » EST-IL UNE MENACE POUR NOS STATUTS

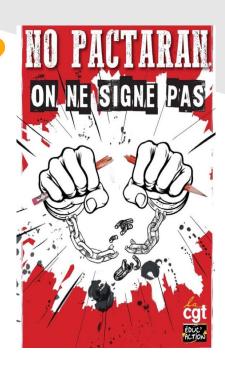
C'est un contrat passé entre l'administration et les enseignant·es.

C'est un engagement contractuel annuel renouvelable avec lettre de mission entre l'administration et les volontaires, reposant sur l'idée d'une revalorisation en contrepartie d'une mission supplémentaire (ou plusieurs).

UNE PROFONDE ENTAILLE AU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le Pacte instaure des missions venant s'ajouter à nos obligations réglementaires de service et notre statut, et sans les évaluations professionnelles habituelles applicables dans nos corps.

De plus, c'est la transformation d'une Fonction publique de carrière non basée sur des missions (avec perspectives d'évolution de carrière) à une Fonction publique d'emploi (recrutement pour occuper un emploi donné sans carrière organisée), bousculant ainsi la FP issue de l'après-guerre.



POURQUOI LE « PACTE » EST-IL UNE ARNAQUE



UNE REVALORISATION SALARIALE?

Avec 1250€ brut/an/brique (ou mission) en moyenne, le ministère se vante de revaloriser « considérablement » personnels enseignants à travers le Pacte.



Pour la CGT Éduc'action, ce n'est pas une puisqu'il implique revalorisation de travailler davantage! C'est un simple « travailler plus pour gagner plus » et un alourdissement du temps de travail pour des personnels qui travaillent déjà en moyenne 43H/semaine (source MEN).

UNE LIBERTÉ DANS LE CHOIX DE SES **BRIQUES?**

« Rassuré·es » par leur administration, bon nombre de collègues pensaient accepter de signer le Pacte sur des missions qu'ils-elles exerçaient précédemment à titre gracieux... Malheureusement, comme nous l'avions dénoncé, les missions de RDC (remplacements courte durée) et de soutien 6ème devront être remplies coûte que coûte (ce sont LES priorités du MEN) et ce, avant même que les collègues puissent accéder aux autres missions.

REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE... UNE DUPERIE TOTALE

Avec le soutien 6ème, c'est LA priorité absolue du ministère et de Macron.

Elle met inévitablement la pression sur les chef·fes d'établissement pour faire accepter un maximum de collègues de signer pour cette mission et organiser les services. Cela implique de dégager des créneaux horaires fixes dans les emplois du temps des personnels et les contraint de rester disponibles dans l'établissement (art 6 du décret du 8 août : « communication au chef d'établissement les créneaux fixes d'au moins une heure dans la semaine durant lesquels ils peuvent être appelés afin d'assurer un remplacement »). Il y aura immanquablement une dégradation des emplois du temps de l'ensemble des personnels.

Pour la CGT Éduc'action, ce RDC est avant tout une mesure démagogique pour « rassurer » l'opinion publique sur les solutions apportées aux absences des personnels enseignants. Pourtant, ce sont surtout les remplacements pour des absences de longue durée qui inquiètent, à juste titre, les parents d'élèves et pour lesquelles le ministère, en l'absence de nombre suffisant de personnels remplaçants sera dans l'incapacité de répondre. L'absence durable non remplacée d'un e enseignant e de spé au lycée est plus préjudiciable qu'une absence ponctuelle pour réunion syndicale...

6ÈME: TOUT N'EST PAS ROSE... C'EST 18H AVEC ÉLÈVES MAIS IL

1ER DEGRÉ ET SOUTIEN

FAUT AJOUTER LES HEURES DE CONCERTATION ET DE PRÉPARATION... C'EST DONC FORFAITAIRE ET ON EST LOIN DES 69€/H... TROMPERIE!

LE PACTE LP : VÉRITABLE BRAS ARMÉ DE LA RÉFORME

Les missions du Pacte dans les LP sont désormais sécables. Un bon nombre d'entre elles sont des missions qui participent à la mise en place de la réforme de la voie pro (par exemple, la mission « Lien établissement entreprise »).

Cela veut dire que sans Pacte pas de mise en place de la réforme... Aux collègues de le refuser pour refuser la réforme!



À *LA RENTRÉE , REFUSONS LE PACTE !*



- ◆ Le pacte est rémunéré sous forme indemnitaire (primes) or ces primes ne sont **ni** pérennes ni comptabilisées pour la retraite et non indexées sur l'inflation.
- Accentuation des inégalités Femmes/hommes.
- Mise à mal des collectif de travail en accentuant la concurrence.
- Impact sur les emplois du temps.

AUGMENTER LES SALAIRES POUR AUGMENTER LES COTISATIONS ET PRÉSERVER LE SYSTÈME DE RETRAITES

POUR TOUS LES PERSONNELS, SANS CONDITION NI CONTREPARTIE...



- AUGMENTATION IMMÉDIATE DE TOUS LES PERSONNELS DE 400 € NET
- SMIC À 2000 € BRUT
- DÉGEL DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE AVEC LE RATTRAPAGE DES PERTES ANTÉRIEURES INDEXAȚION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE SUR L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION
- EGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
- REVALORISATION CONSÉQUENTE ET IMMÉDIATE DES PENSIONS.

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 • unsen@cgteduc.fr







@cgt_educ

